B. de Charlemagne Joussy

Mortissions

Lan mil sept cents soixante et dix huitte le cinq du mois d'aoust par nous pr soussigné a été ~~baptisé~~ peplée les ce premoiers du legite a charlemagne né d'aujourd'huy fils du legitime mariage de charle Joussi et de marie Joseph le clair son epouse le parin a été paule thériault et la maraine marie Joseph du paulo femme jcambapt le claire lesquelles ont tous declaré ne sçavoir ecrire de ce en qui sçavant lord

Thériault